
EELV : EN 2014, QUATRE PRIORITÉS POUR UNE FEUILLE DE ROUTE

Exposé des motifs

Notre capacité à peser sur les choix des politiques nationales et à se faire entendre et reconnaître dans la société passe par la fixation de quelques grandes mesures prioritaires qui constituent le cœur de nos propositions pour les six mois à venir. Il ne s'agit pas de refaire ou relister le programme d'EELV mais d'identifier pour les premiers mois de l'année 2014 les mesures sur lesquelles nous voulons être identifiés. Le choix de ces mesures doit nous permettre de couvrir des sujets différents sur des thèmes fédérateurs dans la société, qui puissent faire écho aux projets portés par nos candidats aux élections municipales et européennes. Pour que cette stratégie porte ses fruits il est bien entendu nécessaire de la faire vivre au-delà de la simple adoption de cette motion. C'est pourquoi le bureau exécutif sera chargé de faire vivre des actions et une communication autour de ces sujets. Les élus et les ministres devront également y contribuer par les questions parlementaires, par les rencontres avec les représentants de la société civile, par leur prise de position dans les médias. Cela passera aussi par une valorisation des initiatives portées par les écologistes sur les territoires, initiatives créatrices d'emplois durables tant dans l'économie verte, et notamment dans la conversion industrielle, que dans l'économie du lien social et du « vivre mieux », et notamment dans les services de proximité à la personne.

Motion

Le conseil fédéral :

- décide que le premier conseil fédéral de l'année 2014 fixe les grandes priorités politiques sur lesquelles EELV veut peser d'ici l'automne.

- décide, en lien avec le débat national sur le pacte de responsabilité, que ces priorités sont :

1 - L'adoption au Conseil des ministres au mois de juin d'une **loi sur la transition énergétique** qui fixe les modalités concrètes de la nouvelle stratégie énergétique de la France passant par la réduction de la consommation électrique et de la part du nucléaire de 75 % à 50 % en 2025, la fermeture définitive de Fessenheim avant 2017, la baisse de la consommation d'énergie de 50 % d'ici 2050 et la réduction d'au moins 80 % des émissions de gaz à effet de serre de la France en 2050 comparée à leur niveau de 1990. Cette loi ne peut se contenter de fixer quelques grands principes mais doit préciser les modalités de leur mise en œuvre, un échéancier précis et les financements alloués. Cette loi devra poser la question des conséquences de la transition énergétique sur les pays producteurs et sur la dette écologique. A quelques mois de l'accueil par la France de la COP 21, cette loi est fondamentale pour montrer que ce gouvernement s'engage enfin dans une transition écologique impérieuse pour notre pays.

2 - L'engagement du gouvernement dès ce printemps d'intégrer dans le projet de loi de finances 2015 **les premiers piliers d'une réforme de la fiscalité** allant vers plus de justice, plus d'écologie : la fiscalité écologique (notamment la taxe poids-lourds et une réduction significative des niches anti environnementales), la mise en contribution des flux financiers et une meilleure progressivité de l'impôt (des entreprises comme des particuliers) doivent être au cœur de cette réforme. Ce projet de loi de finances devra préserver les crédits

alloués à l'écologie. Parmi les mesures concrétisant cette réforme doivent figurer l'adoption avant les élections européennes par la France et les autres Etats européens qui le souhaitent d'une taxe sur les transactions financières et l'instauration de dispositions de fiscalité écologique significatives. Cette taxe portera sur toutes les transactions y compris les produits dérivés et permettra de lever ainsi plus de 30 milliards d'euros qui serviront à financer des politiques pour l'emploi, et notamment pour l'emploi des jeunes, et contribueront au financement de la lutte contre les grandes pandémies au Sud et la lutte contre le changement climatique.

3 - La tenue d'une **conférence environnementale spécifique dédiée à la santé environnementale** avant l'été afin de lancer une politique nationale au bon niveau et de relancer le plan national santé environnement (PNSE). Après une large concertation elle devra donner à cette politique un élan à la hauteur des enjeux réels et adopter des mesures fortes à mettre en œuvre immédiatement sur les perturbateurs endocriniens, les pesticides, l'agriculture biologique, la place de la voiture en ville, les ondes électro magnétiques... La mise en œuvre d'une véritable politique nationale spécifique de santé environnementale, face à la crise sanitaire actuelle, quatrième grande crise écologique, est une urgence. En effet l'augmentation des maladies chroniques non transmissibles, largement liée aux facteurs environnementaux, est reconnue aujourd'hui comme une catastrophe imminente pour la santé et les économies mondiales par l'OMS elle-même.

4. La relance de la réforme institutionnelle : face à la crise de l'aspiration démocratique, le repli sur soi et la revitalisation des mouvements conservateurs et réactionnaires, il est urgent d'impulser une réforme institutionnelle d'ampleur. Cette réforme devra reposer sur deux piliers :

- favoriser la représentation et la participation de tous à la vie politique grâce à l'adoption du **droit de vote des résidents étrangers** l'instauration d'une dose significative de proportionnelle pour les scrutins nationaux de 2017

- rapprocher les centres de décisions des territoires par un **véritable acte III de la décentralisation** dès 2014 qui à la fois, simplifiera le mille-feuille administratif par la fusion voire suppression de collectivités, et favorisera un redécoupage territorial plus cohérent et efficace de notre pays.

- demande au bureau exécutif de mettre en œuvre un plan d'actions et une stratégie de communication sur ces priorités et de rencontrer l'ensemble des forces mobilisées dans la société sur ces sujets pour passer les alliances nécessaires (ONG, syndicats, professionnels, entreprises, parents d'élèves, associations familiales, associations de consommateurs...).

Pour : 55 ; Blancs : 45 ; Contre : 0

La motion est adoptée